



SYNDICAT DE RIVIERES DU HAUT BASSIN DE L'HERAULT

D.O.B 2023
13 février 2023

1

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR), un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a voulu accentuer l'information des conseillers communautaires et prévoit un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président et ses collaborateurs sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. L'information est renforcée puisque le ROB doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Le rapport doit également préciser l'évolution prévisionnelle des effectifs et des dépenses de personnel pour le projet de budget.

Enfin l'article 13 de la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) du 22 janvier 2018 prévoit une présentation des objectifs concernant :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement
- L'évolution du besoin de financement annuel,

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au représentant de l'Etat mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.

Le Débat d'Orientation budgétaire doit permettre au Comité Syndical de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les conseillers sur l'évolution financière du syndicat en tenant compte des projets retenus.



2

I / LA RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE DU SYNDICAT DE RIVIÈRES



3

A / LES RÉSULTATS 2022

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	PREVISIONS TOTALES	337 197,00 €	256 931,00 €	594 128,00 €
	REALISATIONS	40 690,44 €	228 583,97 €	269 274,41 €
DEPENSES	PREVISIONS TOTALES	337 197,00 €	256 931,00 €	594 128,00 €
	REALISATIONS	20 107,13 €	227 275,57 €	247 382,70 €
	RESULTATS DE CLOTURE 2022	20 583,31 €	1 308,40 €	21 891,71 €
	RESULTAT REPORTE DE L'EXERCICE 2021	215 389,93 €	52 669,95 €	268 059,88 €
	RESULTAT CUMULE	235 973,24 € (A)	53 978,35 €	289 951,59 €
	RESTE A REALISER	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
	SECTION INVESTISSEMENT	126 529,00 €	56 205,00 €	-70 324,00 € (B)
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022	165 649,24 € (A-B)	53 978,35 €	219 627,59 €



4

B / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses :

		CA 2021	CAA 2022	Observations
CHAP 011	Charges de fonct courantes	64 275,36 €	54 596,21 €	Etude EPTB FH GEMAPI, Convention de mutualisation, fonctionnement équipe verte
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	13 771,45 €	13 354,89 €	Adhésion SMBFH, régularisation du PAS
CHAP 012	Charges en personnel	165 319,07 €	121 508,68 €	Réduction du personnel de l'équipe verte
CHAP 042	Opérations d'ordres	16 136,45 €	37 815,79 €	Amortissement des biens Vente de matériel technique (écriture comptable)
	TOTAL	259 502,33 €	227 275,57 €	

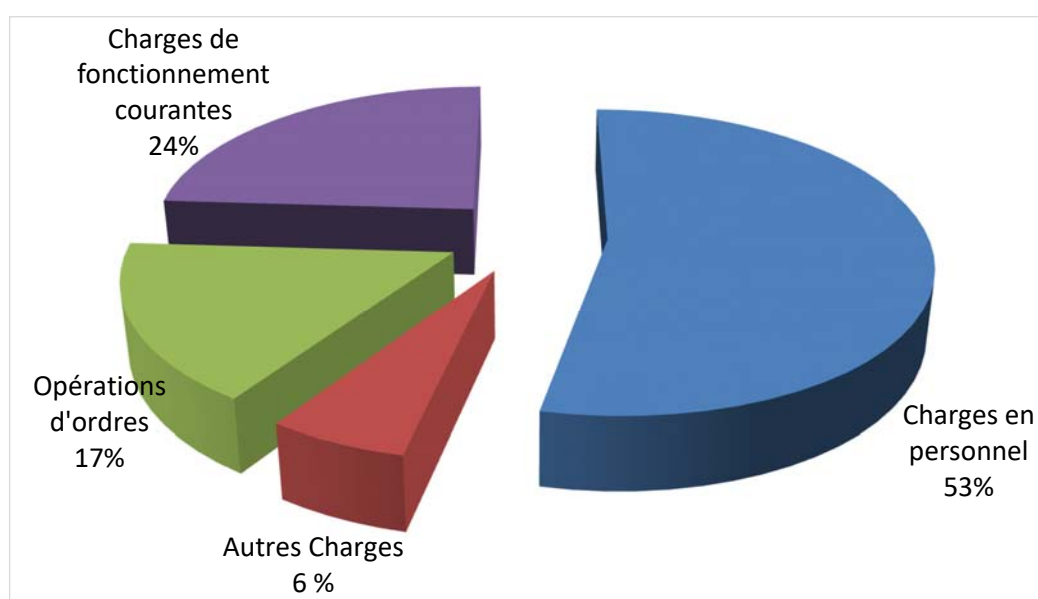
ZOOM

	2021	2022
EPTB - Etudes	8 884,24 €	8 884,24 €
EPTB – Cotisation annuelle	13 771,45 €	13 354,89 €
Convention de mutualisation (CCPV)	31 093,43 €	30 055,52 €
Solde des charges de gestion	24 297,69 €	22 097,11 €
TOTAL 011 + 65	78 046,81 €	74 391,76 €



5

- Répartition des dépenses de fonctionnement pour 2022

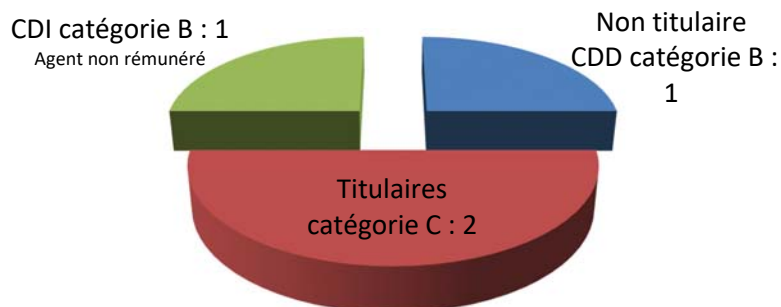


6

- Les charges en personnel 2022

	EFFECTIFS
Au 31/12/2018	6
Au 31/12/2019	6
Au 31/12/2020	6
Au 31/12/2021	5
Au 31/12/2022	4

		CA 2020	CA 2021	CAA 2022
CHAP 012	CHARGES DE PERSONNEL	228 217,42 €	165 319,07 €	121 508,68 €
CHAP 013	MALADIES	6 562,35 €	2 636,77 €	836,70 €
CHAP 74	PARTICIPATION ETAT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 74	PARTICIPATIONS CC + AE RMC	351 391,48 €	271 469,00 €	206 330,01 €
PART RESIDUELLE CHARGES EN PERSONNEL		-129 736,41 €	- 108 786,70 €	- 85 658,03 €



7

- La section de fonctionnement

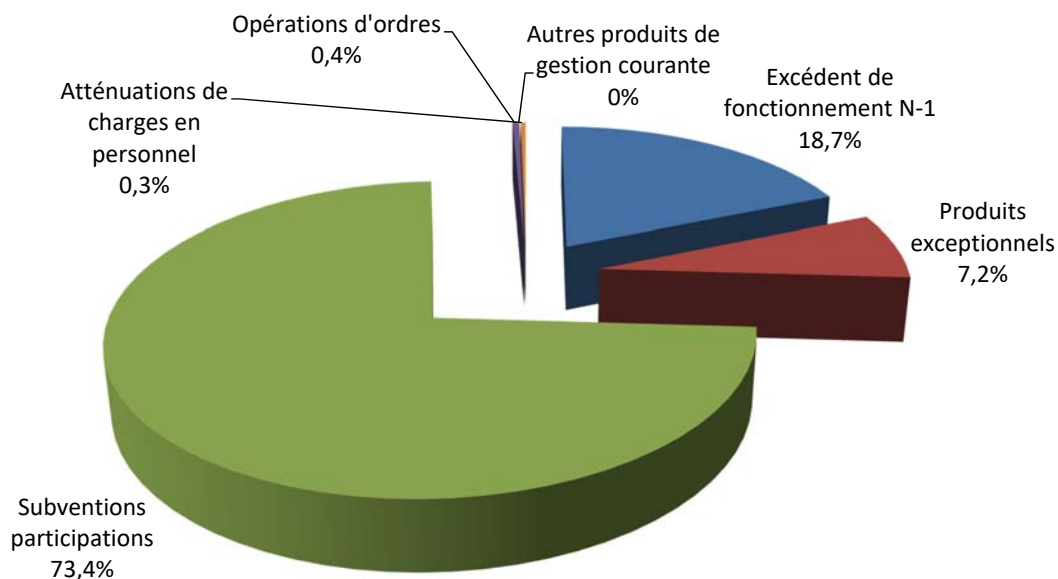
Les recettes :

		CA 2021	CAA 2022	Observations
CHAP 042	Divers (Opérations ordre)	0,00 €	1 149,63 €	Vente de matériel technique (écriture comptable)
CHAP 013	Atténuations de charges en personnel	2 636,77 €	836,70 €	Remboursement maladie
CHAP 74	Subventions Participation	271 469,00 €	206 330,01 €	Participation des 3 Communautés de Communes = 202 256,01 € Subvention Agence de l'Eau = 4 074 €
CHAP 75	Autres produits de gestion courante	1,96 €	2,58 €	Régularisation PAS
CHAP 002	Excédent de fonct. N-1	38 064,55 €	52 669,95 €	Résultat N-1
CHAP 77	Produits Exceptionnels	0,00 €	20 265,05 €	Vente de matériel technique (bénéfice)
	TOTAL	312 172,28 €	281 253,92 €	



8

- Répartition des recettes pour 2022



- Participation des Communautés de Communes pour 2022

REPARTITION Par CC	Fonctionnement GEMAPI	Fonctionnement Hors GEMAPI	Equipe Verte GEMAPI	EPTB FH Hors GEMAPI	EPTB FH GEMAPI	Technicien GEMAPI	Technicien Hors GEMAPI	TOTAL
CCPV	12 920,57 €	2 233,25 €	51 763,35 €	5 902,86 €	3 496,46 €	9 129,76 €	9 129,76 €	94 576,00 €
CCCGS	12 748,03 €	2 203,42 €	51 072,09 €	5 824,03 €	3 449,77 €	9 007,83 €	9 007,83 €	93 313,00 €
CCCACTS	1 962,76 €	339,25 €	7 863,35 €	896,70 €	531,15 €	1 386,90 €	1 386,90 €	14 367,00 €
TOTAL	27 631,36 €	4 775,92 €	110 698,79 €	12 623,59 €	7 477,38 €	19 524,49 €	19 524,49 €	202 256,00 €



Compétence GEMAPI

Extrait de l'article L.211-7 I du code de l'environnement

La compétence GEMAPI regroupe les items 1°, 2°, 5° et 8°

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

Compétence Hors - GEMAPI

- 3° L'approvisionnement en eau ;
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;
- 6° La lutte contre la pollution ;
- 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- 9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ;
- 10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ;
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- 12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.



L'exercice de la compétence GEMAPI peut justifier la prise de compétences supplémentaires (relatives par exemple à la surveillance, la maîtrise des eaux pluviales...)

11

C / LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Evolution des dépenses d'investissement de 2022

		CA 2021	CAA 2022	Observations
CHAP 21	Acquisition	2 647,00 €	2 157,50 €	Matériels pour rééquipement équipe verte = 1 342,60 € Ordinateur portable = 814,90 €
CHAP 23	Travaux	2 880,00 €	16 800,00 €	Travaux sur atterrissements
CHAP 20	Bâtiments et Installations	0,00 €	0,00 €	
CHAP 040	Opérations d'ordre	0,00 €	1 149,63 €	Vente de matériel technique (écriture comptable)
	TOTAL	5 527,00 €	20 107,13 €	

- Evolution des recettes d'investissement de 2022

		CA 2021	CAA 2022	Observations
ART 10222	FCTVA	185,20 €	906,65 €	FCTVA 2022 sur dépenses 2021
CHAP 13	Subventions d'investissement	37 335,00 €	1 968,00 €	Subvention Région (acompte travaux atterrissments)
CHAP 001	Résultat reporté	167 260,28 €	215 389,93 €	Résultat N-1
CHAP 040	Opérations d'ordre	16 136,45 €	37 815,79 €	Amortissement des biens Vente de matériel technique (écriture comptable)
	TOTAL	220 916,93 €	256 080,37 €	



II / LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023



A/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Rappels :

- L'équipe verte est composée de 2 agents depuis mars 2022.
- Un technicien rivière est prolongé pour 1 an en remplacement de M. Alain CANALES.

Recettes prévues en 2023 :

Les dossiers de financement auprès de l'AE RMC pour l'équipe verte et le technicien ont été déposés en décembre 2022.

Taux de participations :

- 50 % pour le technicien (soit une aide estimée à **19 332,00 €**)
- 30 % pour l'équipe verte (soit une aide estimée à **24 849,90 €** pour 66 jours de missions sur les Espèces Exotiques Envahissantes)

Total des aides financières pour le fonctionnement 2023 estimé à : 44 181,90 €



15

B/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1) Le renouvellement du **Plan Pluriannuel de Gestion (PPG)** et de la DIG est prévu en 2023 pour un montant total de 76 515,00 € HT, soit **91 818,00 € TTC**

Participations : AE RMC = 50 % soit 45 909,00 €

SRHBH (autofinancement) = 50 % soit 45 909,00 €

2) **Achat d'un débitmètre** pour un montant estimé à **10 000,00 € HT**

Participations : AE RMC = 50 % soit 5 000 € ; CD 30 = demande en cours ;

SRHBH (autofinancement) = selon participation ou non du CD 30.

3) **Support vidéo** (sensibilisation-communication) : 18 333,00 € HT, soit 22 000,00 € TTC

Participations : AE RMC = 70 % soit 12 834,00 € HT, 15 400,00 € TTC

SRHBH (autofinancement) = 30 % soit 5 500,00 € HT, 6 600,00 € TTC

4) **A débattre** : Étude sur la ressource en eau. Ex : l'impact du changement climatique sur la ressource en eau sur le territoire du SRHBH / étude sur les potentialités de stockage de la ressource sur le territoire (agriculture, AEP, réserve d'eau incendie, etc) ...



16

B/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les reports et projets 2023

	DEPENSES			RECETTES		
	REPORTS	TRAVAUX HT	TOTAL	REPORTS	SUBV. ATTENDUE	PART SRHBH
INONDATIONS 2020	34 711 €		34 711 €	5 264 €		-29 447 €
GESTION DES ATERRISSEMENTS DE L'HERAULT				5 032 €		5 032 €
PLAN PLURIANNUEL DE GESTION DE LA RIPISYLVE	76 515€ HT (91 818€ TTC)		76 515€ HT (91 818€ TTC)	38 257€ HT 45 909 € TTC		38 257€ HT 45 909 € TTC
SUPPORT VIDEO SENSIBILISATION COMMUNICATION		18 333 € HT (22 000 € TTC)	18 333 € HT (22 000 € TTC)		12 833,10 €	5 499,90 €
TOTAL	126 529,00 €	18 333 €	126 529,00 €	56 205 €	12 833,10 €	26 993,90 €

